

Université/Entretien avec Ahmed Maghni, directeur de l'ENCG de Tanger

L'ENCG de Tanger tient ses examens en mode présentiel

« Conscients des risques sanitaires de la Covid 19, nous avons pris toutes les mesures nécessaires exigées par les autorités sanitaires »

« L'école s'est engagée, eu égard au principe d'équité, à organiser une session normale spéciale au profit des étudiants testés positifs et déclarés totalement guéris »

Alors que le ministère de tutelle avait annoncé dans une note adressée aux présidents des universités, que les examens devront se tenir à distance, l'ENCG de Tanger est plutôt favorable à la formule présentielle.

En effet, consciente de l'enjeu que représente le passage des épreuves à distance, cette prestigieuse école tangeroise a pris une batterie de mesures proactives pour limiter la propagation du nouveau variant dans ses enceintes et, par ricochet, permettre à ses masses estudiantines de passer ses examens sous les meilleures normes sanitaires et dans un esprit d'équité et d'égalité des chances.

L'on sait que l'option des examens à distance a essuyé de nombreuses critiques, en raison de la faiblesse des technologies et de l'inégalité des chances, mais n'est-ce pas une décision hasardeuse que d'opter pour le présentiel alors que le nouveau variant fait des ravages dans le monde ?

Pour y voir clair, cette publication a contacté le directeur de l'ENCG de Tanger, M. Ahmed Maghni, qui a bien voulu nous apporter les éclaircissements suivants :

Entretien/

La Chronique :

· L'ENCG de Tanger tient coûte que coûte que les examens se déroulent en présentiel. N'est-ce pas une aventure hasardeuse dans un contexte marqué par la reprise des contaminations et l'arrivée du variant Omicron ?



M. Ahmed Maghni :

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter une bonne année, ainsi qu'aux enseignants, administratifs et étudiants de l'ENCG Tanger, avec mes vœux de santé et de bonheur sous le règne de Sa Majesté le Roi Mohammed IV, que Dieu l'assiste.

Concernant votre question, je tiens tout d'abord à préciser que la décision de tenir les examens en présentiel a été prise par la commission de coordination pédagogique de l'école, formée des chefs de département, des chefs de filières, du directeur adjoint chargé des affaires pédagogiques et de moi-même en tant que chef de l'établissement, et ce à l'aune de l'évolution de la pandémie Covid 19, notamment la propagation du nouveau variant Omicron.

Concernant votre question, je tiens tout d'abord à préciser que la décision de tenir les examens en présentiel a été prise par la commission de coordination pédagogique de l'école, formée des chefs de département, des chefs de filières, du directeur adjoint chargé des affaires pédagogiques et de moi-même en tant que chef de l'établissement, et ce à l'aune de l'évolution de la pandémie Covid 19, notamment la propagation du nouveau variant Omicron.

La Chronique :

· Des étudiants demandent le report des examens, pensez-vous que leur revendication soit légitime, autrement dit, qu'en est-il de la situation épidémiologique au sein de l'établissement ?



M. Ahmed Maghni :

Il faut dire qu'au jour d'aujourd'hui, et après avoir bouclé les cours du semestre d'autonome

2021-2022, avec succès et en présen-



tiel le 24 décembre 2021, seuls trois étudiants sont testés positifs, tous les trois résidant hors Tanger. Le premier cas déclaré date du 25 décembre 2021, et concerne une étudiante de l'école qui se trouvait à l'occasion sur la ville de Sidi Kacem, sa ville de résidence.

La Chronique :

· L'administration s'attache donc à tenir les examens en présentiel, conformément au calendrier initial. Quelles dispositions organisationnelles avez-vous prises ?



M. Ahmed Maghni :

Conscients des risques sanitaires de la Covid 19, nous avons pris toutes les mesures nécessaires exigées par les autorités sanitaires, tant en ce qui

concerne le respect de la distanciation physique, notamment dans les salles d'examen, du port obligatoire des bavettes, que la mise en place des dispositifs de sensibilisation et d'information sur la bonne conduite à adopter.

A cet égard, l'école vient de réceptionner deux amphithéâtres récemment aménagés par notre Université, l'Université Abdelmalek Essadi. Nous tenons à l'occasion à remercier notre Président M. Bouchta El Moumni, pour son soutien et ses efforts louables. Donc, comme je viens d'annoncer, notre école dispose de suffisamment d'espace pour que les examens se déroulent dans les meilleures conditions, eu égard aux effectifs limités des étudiants du cycle normal.

La Chronique :

· Qu'en sera-t-il pour les étudiants obligés de se confiner pendant les examens (Test PCR positif) ?



Ahmed Maghni :

L'école s'est engagée, eu égard au principe d'équité, à organiser une session normale spéciale au profit des étudiants testés positifs et déclarés totalement guéris.

Bien évidemment une session de rattrapage sera programmée en fonction des résultats des délibérations de la session normale spéciale.

La Chronique :

· Toutes ces décisions font l'unanimité parmi le corps professoral ?



Ahmed Maghni :

Bien évidemment, il faut dire que tous ces efforts n'auraient pas eu lieu sans la

participation et la contribution combien louables du corps professoral de l'école, mais également du corps administratif et technique. L'organisation des examens en présentiel implique la présence sur place des enseignants pour les surveillances, la correction et donc la manipulation des copies, et bien évidemment les délibérations des résultats. Je tiens, évidemment, à les remercier, et à remercier les autorités régionales pour leur soutien et accompagnement en ces moments difficiles.